

part et que j'ai approuvée. Sachant la procédure qu'il voulait suivre, j'ai approuvé sa décision.

Des voix: Bravo!

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION HALL AU SUJET DE L'ENTENTE SUR LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser quelques questions au très honorable premier ministre et j'espère que cela l'aidera et aidera son gouvernement à ne pas saboter notre tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, et s'il veut plus de précisions, ce mot s'écrit «sabot».

M. Baker (Nepean-Carleton): . . . «er».

M. Benjamin: Le juge Emmett Hall a dit que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau était essentiel à l'unité du Canada. Vu que les recommandations du juge Hall ont l'appui des agriculteurs, du gouvernement de la Saskatchewan et de nombreuses associations agricoles, le premier ministre conviendra-t-il qu'il est temps que le gouvernement décide de mettre en œuvre les recommandations de la Commission Hall au sujet du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le député fait le même genre d'allégations qu'un autre député de son parti a fait l'autre jour en affirmant que le public appuyait une certaine décision. Je lui répondrai la même chose que l'autre jour: j'ai accordé une audience à la Western Agricultural Conference, une association qui compte des milliers de membres, et qui est d'un avis tout à fait contraire. C'est pourquoi le gouvernement essaie de tirer au clair une situation dont le député semble lui-même être certain, mais dont les gouvernements provinciaux eux-mêmes ne sont pas certains puisqu'il y en a quelques-uns qui voudraient une révision des tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau tandis que d'autres, surtout celui de la Saskatchewan, s'y opposent. C'est pour cela que le ministre des Transports notamment s'efforce de savoir ce qu'en pensent les habitants de l'Ouest.

M. Benjamin: C'est l'une des principales raisons pour lesquelles il n'y a pas de libéraux à l'ouest de Winnipeg.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Il y a pourtant des néo-démocrates.

M. Benjamin: Je signale que le dissentiment relatif au taux du Pas du Nid-de-Corbeau provient d'une minorité de groupes commerciaux du secteur privé qui comprennent la Bourse des grains, James Richardson & Sons Limited et Pioneer Grain Company Limited.

Une voix: Et Lloyd Axworthy.

Questions orales

M. Benjamin: J'aimerais demander au premier ministre, étant donné non seulement que le juge Hall a entendu plus de 1,400 témoignages en 160 jours, mais qu'un autre sondage effectué récemment auprès de 1,200 céréaliculteurs des Prairies a révélé que la grande majorité d'entre eux ont dit qu'il faut mettre en œuvre les recommandations du juge Hall . . .

Mme le Président: A l'ordre. La deuxième question du député devrait être beaucoup plus brève. Je lui demanderais de faire preuve de bonne volonté à cet égard.

M. Benjamin: Le mémoire de la Conférence agricole de l'Ouest est moins important que la recommandation d'Emmett Hall. Étant donné les coups bas que son ministre et d'autres ont portés aux groupes minoritaires, le premier ministre est-il disposé, tout en examinant les propositions de la CAO, à mettre en œuvre les recommandations du juge Emmett Hall et à régler définitivement cette question, s'il veut vraiment faire quelque chose pour favoriser l'unité dans l'Ouest?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: J'ai beaucoup de mal à admettre que le député parle au nom de l'ensemble des habitants de l'Ouest, car j'ai rencontré il y a une quinzaine de jours certains membres de la Conférence agricole de l'Ouest. Ils représentent un groupe beaucoup plus important que le Syndicat national des agriculteurs que j'ai rencontré hier, et sont d'un avis contraire. Le député sait que le gouvernement de la Saskatchewan d'une part, et les gouvernements manitobain et albertain, d'autre part, ont des opinions divergentes à ce sujet.

Si le député a raison de dire que si les libéraux ne progressent pas davantage dans l'Ouest, c'est parce que nous cherchons à aider cette région à en arriver à un consensus à ce sujet, cela revient à dire que le Nouveau parti démocratique y compte effectivement des députés parce qu'il crée des ambiguïtés et cherche souvent à ménager la chèvre et le chou, dans cette affaire.

* * *

● (1440)

[Français]

LA CONSTITUTION

LES CONSÉQUENCES DE L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Justice. Hier aux nouvelles et aujourd'hui dans les journaux, le ministre de la Justice du Québec, se rapportant à un rapport de trois avocats disant que la résolution devant la Chambre affecterait plusieurs lois du Québec, je voudrais savoir si effectivement son ministère a déjà eu à faire des études semblables, quoique le rapport dise que certaines inégalités dans les lois du Québec devraient peut-être être rectifiées. Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre s'il y a eu des études à ce sujet, et si effectivement des irrégularités causaient des problèmes aux Canadiens et aux Québécois?